

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Optique

Autres

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 7767 Société :

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : BENTAHILA SAAÏD

Date de naissance : 10/07/1953

Adresse : 24 lot la colline casab

Tél. : 0666872659 Total des frais engagés : 30 + 4.700 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ACHAGRA OUMAÏMA
Maladies et Chirurgie des Yeux
39, Bd. Mohammed V - Casablanca
Tél : 22.88.77

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 08/09/2022

Nom et prénom du malade : Ghazia Benmoum Nadia Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Appelation oculaire

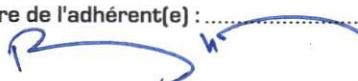
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa Le : 07/09/2022

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
08, 02, 02	C.		300,00	Dr. ACHAGRA DUMA Maladies et chirurgie Bd. Mohammed V - Casablanca Tél : 27-65-77

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA COLLE	08/02/98	80,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MÉDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
Dr. THE OPTICAL S.A.L. MAMOUNE MOHAMED Dr. MAMOUNE MOHAMED, Opticien Casablanca	06/04/2022	1	Monture	+	Zules	4.700,00 Dh

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)

A diagram showing a 12x12 grid of numbered circles. The grid is centered at the origin (0,0). The axes are labeled D (left), G (right), H (up), and B (down). The grid is numbered from 1 to 8 in a repeating pattern. The numbers are arranged as follows:

- Row 1: 2, 1, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 8, 7
- Row 2: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 8, 7, 7, 6
- Row 3: 2, 1, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 8, 7
- Row 4: 3, 2, 1, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 8
- Row 5: 4, 3, 2, 1, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 7
- Row 6: 5, 4, 3, 2, 1, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 6
- Row 7: 6, 5, 4, 3, 2, 1, 1, 2, 3, 4, 5, 5
- Row 8: 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 1, 2, 3, 4, 4
- Row 9: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 1, 2, 3, 3
- Row 10: 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 1, 2, 2, 2
- Row 11: 7, 6, 5, 4, 3, 2, 1, 1, 1, 1, 1, 1
- Row 12: 6, 5, 4, 3, 2, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Oumaïma ACHAGRA

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières

Chirurgie du Strabisme

Chirurgie de la Cataracte

Diplômée des Universités de Paris

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h

Sur Rendez - vous

الدكتورة أميمة أشڭري

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

تجميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خريجة جامعة باريس

الاستقبال : 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال
بالموعد

08/02/2022

Casablanca, le

Madame GHAZI SNOUSSI Nadia

20,80

- FRAKIDEX POMMADE

1 application, le soir, dans l'oeil gauche, pendant 1 semaine

1/8

FRAKIDEX Pom. Ophta. 5 g.
Distribué par : ZENITHPHARMA,
96 zone industrielle Tassila Inezgane,
Agadir - Maroc. PPV : 20.80 dh
AMM N°30/19/DMP/21/NRQDNM

PHARMACIE DE LA COLLINE

Sur parking CARREFOUR Sidi Maarouf (Ancien Makro)
Casablanca - Tél. : 05 22 38 51 77 / 05 22 33 59 53
WhatsApp : 06 62 12 38 18
RC : 266958 - Pat : 34003180 - IF : 50731792 - CNSS : 6063490
ICE : 00048382000044 - Email : paracetamol2011@hotmail.fr

Dr. ACHAGRA OUMAIMA
Maladiés et Chirurgie des Yeux
39, Bd. Mohammed V - Casablanca
Tél : 27 - 66 - 77

En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96

05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97 - الدار البيضاء - الهاتف : 39 شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س.

39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97

GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com البريد الإلكتروني :

Docteur Oumaïma ACHAGRA

OPHTALMOLOGISTE

Spécialiste des Maladies
& Chirurgie des Yeux

Esthétique et Pathologie des Paupières

Chirurgie du Strabisme

Chirurgie de la Cataracte

Diplômée des Universités de Paris

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris

Horaires : 9h à 16h

Sur Rendez - vous

الدكتورة أميمة أشڭري

إختصاصية في أمراض وجراحة العيون

تجميل وأمراض الجفن

طب وجراحة الحول

خريجة جامعة باريس

الإستقبال : 9 صباحا إلى 4 بعد الزوال

بالموعد

Casablanca, le

08/02/2022

Madame GHAZI SNOUSSI Nadia

LUNETTES PROGRESSIFS Organiques

Oeil Droit : +0,50 (-0,25) à 120° , Addition + 2,75

Oeil Gauche : +0,25 (-0,25) à 100° , Addition + 2,75

ANTI-REFLET

MONTURE+VERRES

La Société THE OPTIC - MARAU
58, Rue Mamounia Mohamed
Résidence Merlana. Lotissement
Chantima - Casablanca

Dr. ACHAGRA OUMAÏMA
Maladies et Chirurgie des Yeux
39, Bd. Mohammed V - Casablanca
Tél : 27 - 66 - 77

En cas d'urgence, contacter la Clinique RACHIDI : 05 22 22 12 96

05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97 - الدار البيضاء - الهاتف : 39، شارع محمد الخامس - قرب سينما أ.ب.س.

39, Bd. Mohammed V - Près Cinéma ABC - CASABLANCA - Tél.: 05 22 27 66 77 / 05 22 27 13 97

GSM : 06 62 18 38 27 - E-mail : cabinetdocteurachagra@gmail.com البريد الإلكتروني :

THE OPTICAL

RC 726584 PATENTE 35802227
IF 39489302 ICE 002376752000083
58 rue mamoun mohamed lot chantimar
20230 casablanca

Mme NADIA GHAZI SNOUSSI

FACTURE N° : F22/2930

Date : 06/04/2022

Qté	Cat.	Désignation	Prix unitaire	Remb.	Montant	TVA
1	VER	PROG 1.5 AR	1600.00		1600.00	20.0
1	VER	PROG 1.5 AR	1600.00		1600.00	20.0
1	MON	OPTIQUE	1500.00		1500.00	20.0

Corrections :

Paiements

Acomptes	0.00
Tiers payant	0.00
Montant total payé :	0.00
Solde :	4700.00

Totaux

Total hors TVA :	3916.67 Dh
Montant TVA :	783.33 Dh
Total TTC :	4700.00 Dh

Lo. Sidi THE OPTICAL SAM'A
58. Rue Mamoun mohamed
tidence Meriem, Lotissement
Chantima - Casablanca